

Vos questions / nos réponses

## petite dose

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/12/2011 21:50

bonjour j ai 16 ans je ne suis pas un consommateur regulier uniquement a dose modéré et ca ne m'est arrivé que 3 4 fois ... mais je voulais savoir si une consommation aussi faible pouvait avoir des conséquences sur le cerveaux ( j ai entendu dire que cela nuisait a la partie logique du cerveau de manière irréversible)

Qu'en est-il en réalité ?

---

**Mise en ligne le 03/01/2012**

Bonjour,

Tout d'abord veuillez nous excuser pour le retard que nous avons pris et qui fait que nous n'avons pas pu respecter nos délais habituels de réponse.

Une consommation de cannabis peut provoquer des troubles de la mémoire à court terme (mémoire de travail). Le cannabis altère la mémoire immédiate et peut donc diminuer les capacités d'apprentissage. La mémoire immédiate est celle qui permet de garder en mémoire quelque chose que l'on vient d'entendre, de voir ou de percevoir. Sous l'effet du cannabis, la personne n'éprouve pas de difficultés à se souvenir des choses apprises dans le passé mais elle peut connaître une forte diminution de sa capacité à apprendre des choses nouvelles et à s'en souvenir. Les effets du cannabis, notamment la sensation de « planer » souvent décrite par les usagers, limitent la capacité et l'intérêt à réaliser des tâches d'apprentissage ou des tâches qui demandent une certaine concentration (scolaires, professionnelles, etc..).

Ce trouble de la mémoire dure le temps que durent les effets du cannabis, c'est-à-dire quelques heures. En l'état actuel des connaissances, la mémoire ne semble pas affectée au-delà de cette période.

Les dangers du cannabis sont l'objet de controverses scientifiques notamment en ce qui concerne le risque de développement de maladies mentales

Des troubles passagers comme l'anxiété, les crises de paniques, des épisodes dépressifs ou délirants peuvent être déclenchés par un usage de cannabis, même occasionnel. Ils peuvent parfois nécessiter une

hospitalisation et des traitements médicamenteux, mais ils disparaissent habituellement en quelques semaines.

Quant aux maladies mentales qui affectent durablement les personnes, il est seulement établi que l'usage de cannabis peut déclencher les troubles chez les personnes qui, de toute façon, auraient développé une maladie. Il peut également aggraver les troubles des personnes déjà atteintes. En revanche, en l'état actuel des connaissances, l'usage de cannabis n'apparaît pas causer de maladie mentale.

En espérant vous avoir "rassuré" et informé quand à "l'impact" de votre consommation ... Vous pouvez toujours si vous le souhaitez joindre l'un de nos écoutants au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe 7j/7 de 8h à 2h)

Cordialement

---